



Demande de subvention pour les aides à la rénovation énergétique

Contact
& Horaires

Place Charles Ottina - 04 72 23 48 48
du lundi au vendredi : 8 h 15-12 h 15 et 13 h 30-17 h 30
sauf le jeudi : 8 h 15-11 h 15 et 13 h 30-17 h 30
samedi : 9 h-11 h 30



Demande de subvention pour les aides à la rénovation énergétique

Qui ?

- ▶ Tout (co)propriétaire souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique dans son logement.
- ▶ Attention, tous les travaux de rénovation ne sont pas subventionnés.

Comment ?

- ▶ Contacter l'espace info énergie de la Métropole : 04 37 48 25 90, qui informe et oriente sur les différentes aides mobilisables et les travaux subventionnés.
- ▶ Participer aux permanences tenues en mairie, les matins des 09/01, 13/02, 13/03, 10/04, 15/05, 12/06, 10/07, 11/09, 9/10, 13/11 et 11/12.
- ▶ Si votre dossier est éligible aux aides, le prestataire (ALEC ou SOLiHA) vous accompagne dans la constitution de votre demande de subvention, à déposer ensuite en 3 exemplaires au service Habitat Logement de la mairie.
- ▶ ATTENTION, Les dossiers doivent être constitués **avant le commencement des travaux**, auprès de l'ALEC ou SOLiHA.
- ▶ Une fois les travaux réalisés, vous devez contacter le prestataire qui vous accompagne dans les démarches et fournir toutes les factures afférentes aux travaux.

Coût ?

- ▶ Gratuit.

Informations complémentaires

- ▶ Pour tout renseignement complémentaire, contacter le service Habitat Logement au 04 72 23 49 57 ou le service Développement Durable au 04 72 23 48 30.